



Paroisse de Saint Seine l'Abbaye

26 rue Carnot, 21440 St Seine l'Abbaye


03.45.83.62.06 paroissedestseine@gmail.com

FORMULAIRE D'UTILISATION DE LA SALLE PAROISSIALE

1. CONDITIONS DE RÉSERVATIONS

La demande de salle doit être faite par écrit et adressée (ou apportée) à la paroisse de Saint Seine l'Abbaye au moins un mois à l'avance. Après accord, le demandeur devra fournir une copie de son assurance responsabilité civile.

La paroisse mettra alors le demandeur en relation avec le secrétariat :

 03.45.83.62.06

La **capacité** de la salle est de l'ordre de 50 places.

2. CE QUE VOUS DEVREZ A LA PAROISSE

Nous vous proposons de décider vous-même de la somme que vous donnerez.

3. SÉCURITÉ

Les voitures doivent impérativement stationner sur le parking attenant à la salle.

Les issues de secours (*intérieures et extérieures*) ainsi que l'accès aux salles (*accès pompiers*) doivent impérativement **être maintenus dégagés**. En cas de manquement, **la paroisse se réserve le droit de faire enlever les véhicules, aux frais de l'utilisateur des salles par un service spécialisé.**

4. AVANT DE QUITTER LA SALLE

La salle sera rendue dans l'état où elle a été trouvée à l'arrivée des utilisateurs. C'est-à-dire, les tables nettoyées les chaises empilées les lumières éteintes. Les sacs poubelle et les bouteilles vides devront être débarrassés et emportés par les utilisateurs de la salle.

Les sanitaires devront être propres (*balayés et nettoyés si nécessaire*).

Toute anomalie devra être signalée au responsable.

5. UTILISATION DE LA CUISINE

Les torchons pour la vaisselle et les produits d'entretien seront fournis par l'utilisateur.